

Commune de Grandson
Rue Basse 57
1422 Grandson

Epalinges, le 20.07.2023

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 23-VD-20215

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Commune de Grandson
Prélèvement du : 17.07.23
Date arrivée : 18.07.2023
Effectué par : Monsieur Brissi Christophe.

ÉCHANTILLONS

23-67252 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1025 - Plage Les Pécos 57, 1422 Grandson
23-67253 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1026 - Plage Les Tuileries 57, 1422 Grandson
23-67254 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1023 - Plage de Bellerive 57, 1422 Grandson
23-67255 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson
23-67256 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1024 - Plage de Corcelettes - Les Pins 57, 1422 Grandson

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 23-67252

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
Lieu de prélèvement : 1025 - Plage Les Pécos 57, 1422 Grandson
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température [°C] : 22.3
Aspect : Limpide

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 23-67253

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1026 - Plage Les Tuileries 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température [°C] : 22.2
 Aspect : Limpide

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 23-67254

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1023 - Plage de Bellerive 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température [°C] : 22.5
 Aspect : Limpide

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 23-67255

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température [°C] : 22.1
 Aspect : Limpide

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 23-67256

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
Lieu de prélèvement : 1024 - Plage de Corcelettes - Les Pins 57,
1422 Grandson
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température [°C] : 22.4
Aspect : Limpide

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 425.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que les échantillons prélevés. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

LE CHIMISTE CANTONAL

